

Conditions générales :

Lieux :

Les cours se déroulent :

- au skatepark couvert associatif des salles gosses situé au 3 bis rue André Brun, 33114 Le Barp
- à l'ancien gymnase de Salles, rue va au champ 33770 Salles

Vous réservez votre place à l'année pour un endroit. Il n'est pas possible de changer de lieux et / ou de créneau en cours d'année (*sauf sur suggestion du moniteur pour un meilleur apprentissage de l'enfant*)

Encadrement :

Les cours sont dispensés par une équipe pédagogique composée de :

1 moniteur de skateboard diplômé d'Etat
2 moniteurs de skateboard en formation (CQP skateboard)
des moniteurs titulaires du Brevet d'Initiateur Fédéral

Conditions d'inscription :

L'inscription ne sera validée qu'après remise du dossier complet (et signé), du certificat médical ainsi que du règlement (possibilité de régler en 4x par chèque).

Annulation :

Toute séance manquée par l'élève ne pourra pas être rattrapée, ni remboursée.
En cas d'absence du moniteur, la séance pourra être récupérée pendant les vacances scolaires lors des stages (sur inscription préalable).